

# D . COMPARAISON DES VARIANTES

## 1 . PHOTOMONTAGES DE COMPARAISON

Afin de confronter l'inscription paysagère de chaque variante, 4 photomontages comparatifs ont été réalisés depuis des points de vue représentatifs des sensibilités du territoire :

- 1 : Perception depuis le hameau du Puy Bourrassier (photomontage n°26)
- 2 : Perception depuis la sortie du hameau de Mérilly (photomontage n°33)
- 3 : Perception depuis le bourg de Gournay-Loizé (photomontage n°18)
- 4 : Perception depuis le hameau de Changeons (photomontage n°39)

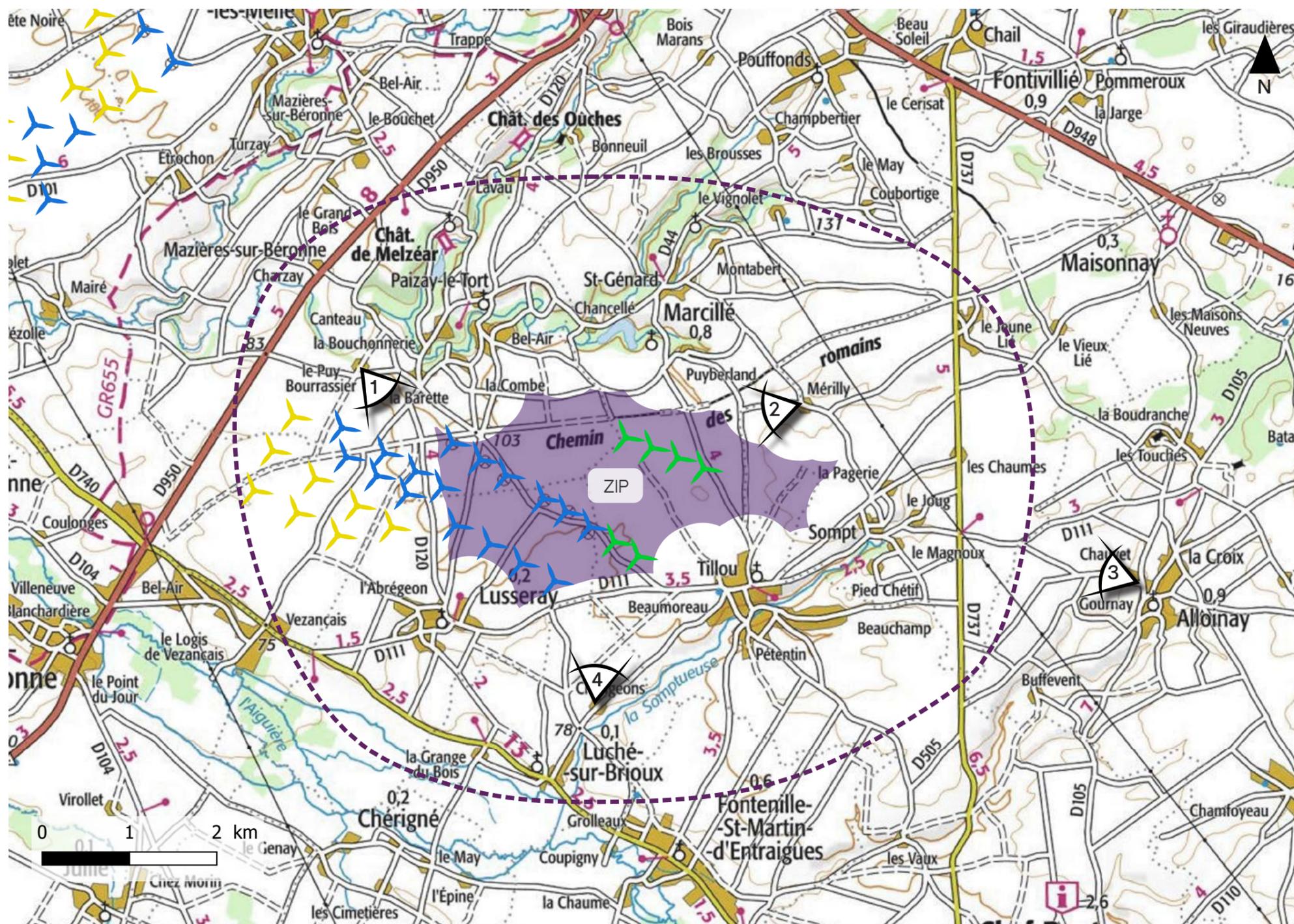


Figure 90 : Carte de localisation des photomontages de comparaison des variantes

# Photomontage comparatif n° 1 : Perception depuis le hameau du Puy Bourrassier

Point de vue n°26 dans le carnet de photomontages

Depuis le hameau du Puy-Bourrassier, la vue est dégagée sur le plateau agricole où les parcs de Lusseray-Paizay-le-Tort, Tourette 1 et 2 et les Châteliers apparaissent de manière lisible en lignes parallèles et avec peu de chevauchements visuels perturbateurs.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- Les effets cumulés avec les parcs de Lusseray-Paizay-le-Tort, Tourette 1 et 2, le Fourris et les Châteliers
- Le hameau du Puy Bourrassier

La variante n°1 optimise l'emprise de la ZIP c'est pourquoi 16 éoliennes se répartissent en lignes parallèles. En raison du nombre important d'éoliennes les chevauchements visuels sont nombreux et le pôle éolien est difficile à lire dans son ensemble. La variante n°2 a un nombre plus faible d'éoliennes (12) et une implantation réduisant légèrement l'emprise horizontale, néanmoins les chevauchements visuels entre les éoliennes du projet et du contexte éolien restent nombreux. Enfin la variante n°3 possède le nombre le plus faible d'éoliennes ce qui améliore la lisibilité de l'ensemble des parcs bien que les chevauchements visuels restent présents sur les éoliennes E03 à E07.

Ainsi, la variante n°3 est la moins impactante depuis ce point de vue.

Variante 1



Variante 2



Variante 3



# Photomontage comparatif n° 2 : Perception depuis la sortie du hameau de Mérilly

Point de vue n°33 dans le carnet de photomontages

Depuis la frange ouest du hameau de Mérilly, la vue est dégagée sur le plateau agricole. Ses ondulations sont visibles. Différents boisements ou haies s'insèrent dans ce paysage de manière ponctuelle, dans les plis du relief ou en bordure de champ et filtrent en partie les vues sur le projet.

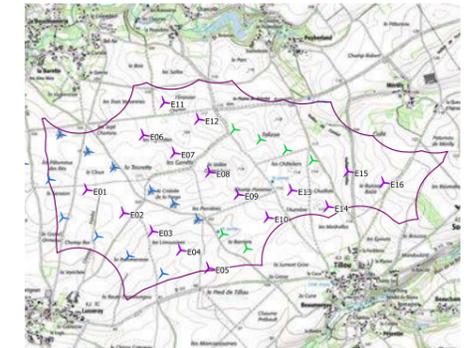
Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- Les Châteliers, Lusseray-Paizay-le-Tort, Tourette 1 et 2 et le Fourris
- Hameau de Mérilly

Depuis la frange ouest de Mérilly la vue est dégagée et l'implantation de la variante n°1 à 16 éoliennes augmente de manière conséquente la prégnance de l'ensemble des parcs qui se confondent ainsi que l'étalement sur l'horizon principalement avec la présence des éoliennes E06, E14 et E15. La variante n°2 présente une implantation à 12 éoliennes améliorant la lisibilité de l'ensemble éolien, malgré les nombreux chevauchements visuels toujours visibles depuis ce point. Enfin la variante n°3 ne possède que 8 éoliennes réparties au cœur du pôle éolien évitant ainsi toute augmentation de l'emprise horizontale et une meilleure lisibilité du parc en projet.

Ainsi, la variante n°3 est la moins impactante depuis ce point de vue.

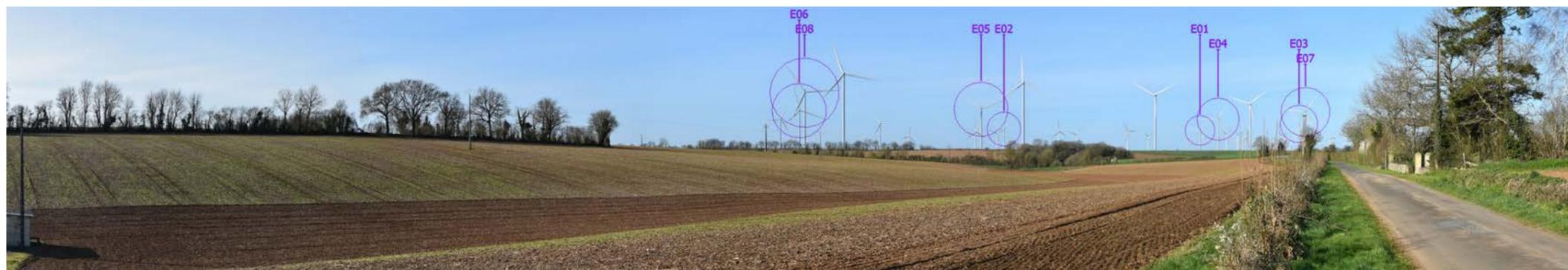
## Variante 1



## Variante 2



## Variante 3



# Photomontage comparatif n° 3 : Perception depuis le bourg de Gournay-Loizé

Point de vue n°18 dans le carnet de photomontages

Le village de Gournay-Loizé se situe sur un versant et depuis l'une de ses principale route, une fenêtre visuelle s'ouvre sur le lointain. En raison du relief, l'observateur se trouve sur un belvédère et le regard porte au-delà des habitations et de la vaste plaine cultivée. Au loin, les parcs des Châteliers, de Lusseray-Paizay-le-Tort, de Tourette1 et 2 et du Fourris sont visibles dans leur ensemble formant un pôle éolien dense.

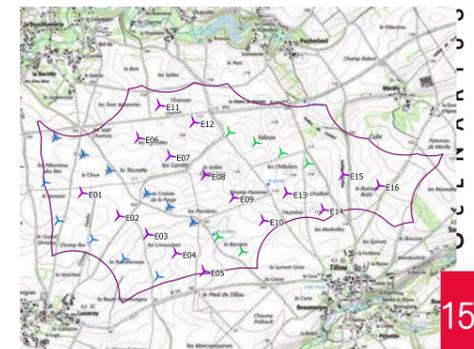
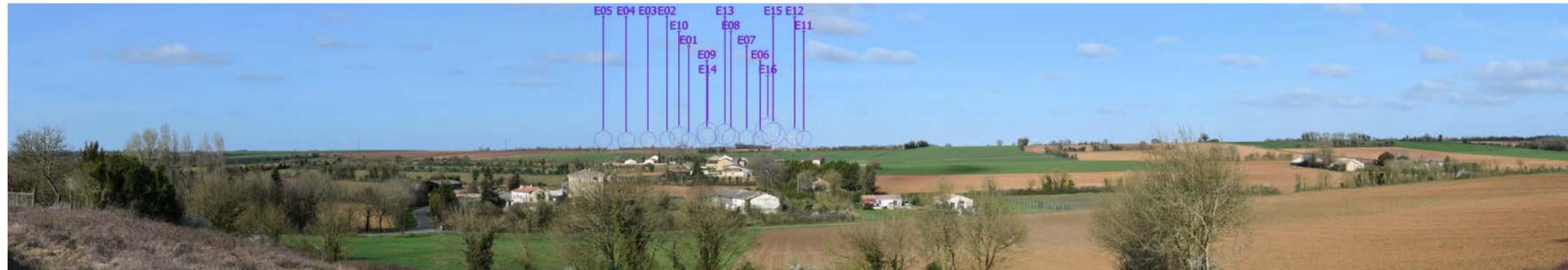
Le principal enjeu depuis ce point de vue concerne :

- les effets cumulés avec les parcs des Châteliers, Lusseray-Paizay-le-Tort, Tourette 1 et 2 et le Fourris
- Le centre-bourg de Gouray-Loizé

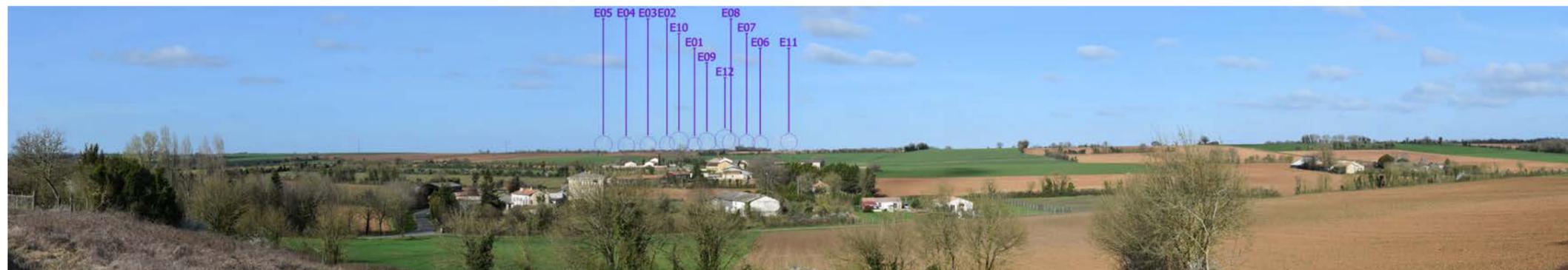
Depuis l'aire d'étude rapprochée, dans le centre-bourg de Gournay-Loizé, la variante n°1 et 2 présentent toutes les deux des emprises sur l'horizon importante du fait du nombre d'éoliennes de respectivement 16 et 12 éoliennes. Cette quantité d'éoliennes génère également de nombreux chevauchements visuels densifiant le motif éolien sur cet espace d'horizon occupé et troublant la lecture de l'ensemble éolien. La variante n°3 présente quant à elle un nombre réduit d'éoliennes (8) ce qui améliore l'intégration du projet des Genêts au sein du pôle éolien et ce qui évite un étalement sur l'horizon supplémentaire.

Ainsi, la variante n°3 est la moins impactante depuis ce point de vue.

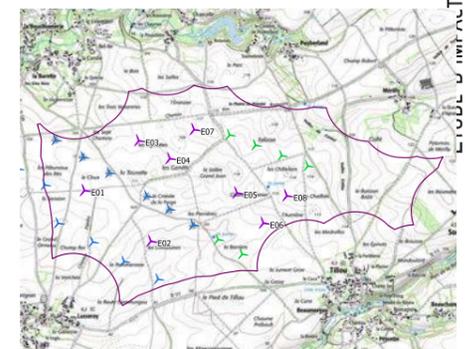
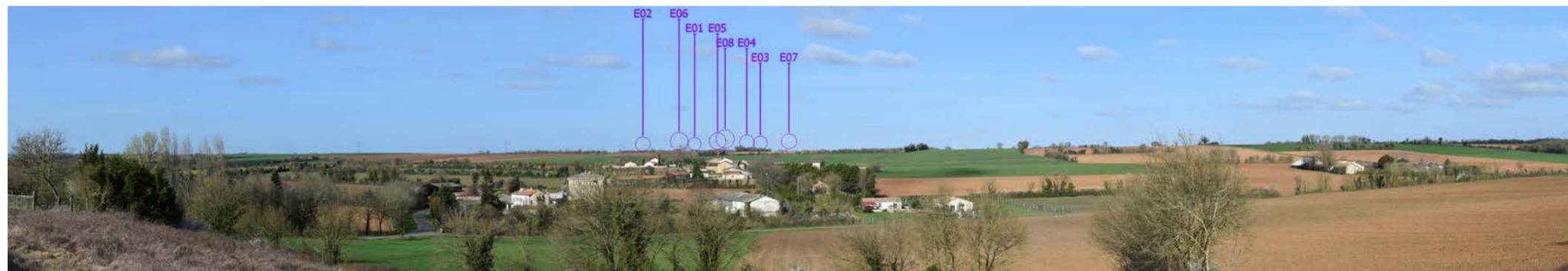
Variante 1



Variante 2



Variante 3



# Photomontage comparatif n° 4 : Perception depuis le hameau de Changeons

Point de vue n°39 dans le carnet de photomontages

Depuis la frange est de Maville-Moutiers-Brûlé la vue est dégagée sur le plateau agricole. Le parc en renouvellement de Chemin de Tuleras apparaît dans l'axe de la route avec une prégnance notable alors que le parc existant d'Ormoiy est visible avec une prégnance plus faible.

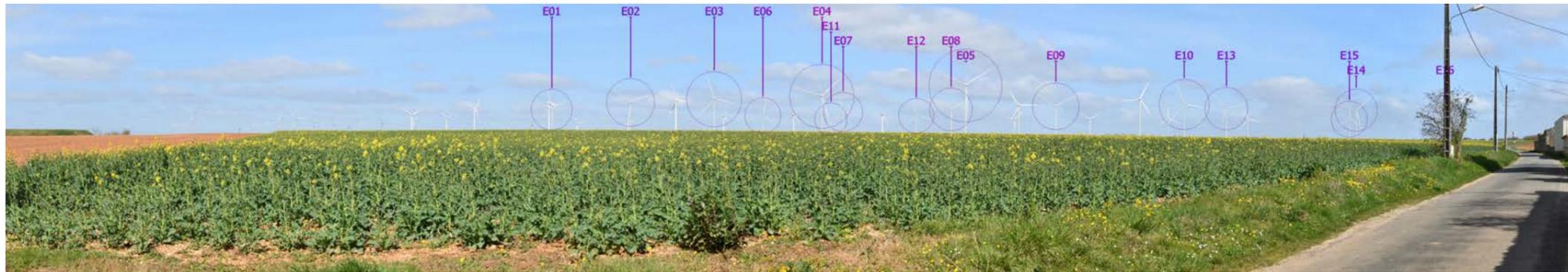
Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- les effets cumulés avec les parcs de Lusseray-Paizay-le-Tort, Tourette 1 et 2, les Châteliers et le Fourris
- la perception depuis le hameau de Changeons

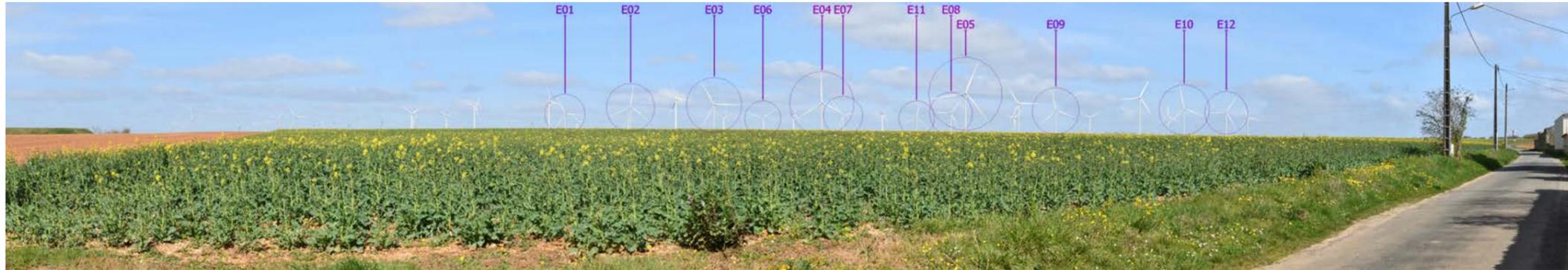
Le hameau de Changeons se situe dans la proximité immédiate du projet. Depuis sa frange nord la variante n°1 qui comporte 16 éoliennes sature le paysage depuis le hameau et rend difficilement lisible l'ensemble éolien. De plus les éoliennes E04 et E05, tout comme la variante n°2 (possédant 12 éoliennes) sont visibles avec une hauteur apparente importante. La prégnance générale du parc est moins importante dans la variante n°3 qui ne possède que 8 éoliennes et qui est plus centrée au sein du pôle éolien réduisant ainsi la prégnance générale du parc en projet.

Ainsi, la variante n°3 est la moins impactante depuis ce point de vue.

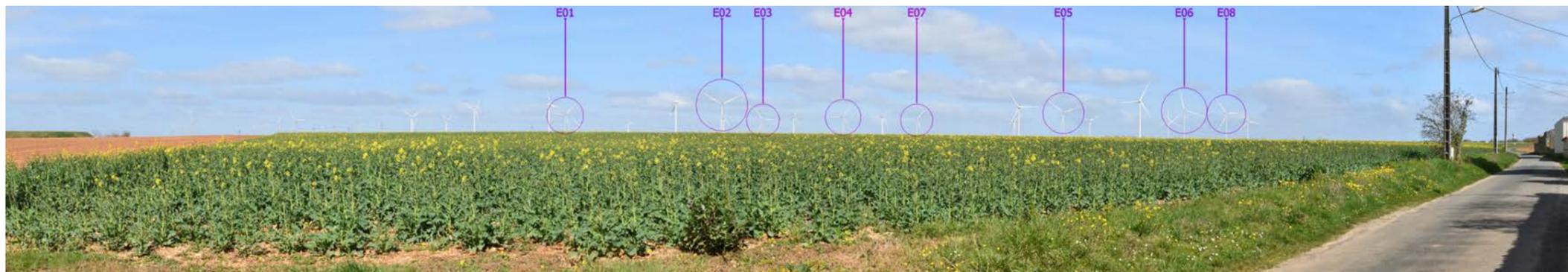
## Variante 1



## Variante 2



## Variante 3



## 2 . TABLEAU COMPARATIF DES VARIANTES

	Variantes		
	1	2	3
Nombre d'éolienne	16	12	8
Hauteur totale éolienne	125 m / 200 m (modèle : V150)	105 m / 180 m (modèle : V150)	120 m / 180 m (modèle : V 136)
Géométrie entre éoliennes	Géométrie en bouquet	Géométrie en bouquet	Géométrie en bouquet
Interdistances entre éoliennes	Interdistances relativement régulières	Interdistances relativement régulières	Interdistances relativement régulières
Distance minimale à une habitation	~ 650 m (E06), hameau de la Pinaudière	~ 918 m (E06), hameau de la Vignerresse	~ 918m (E03), hameau de la Vignerresse
Bilan	<p>Cette variante à 16 éoliennes optimise la surface disponible de la ZIP. En raison de son nombre important d'éoliennes l'étude des photomontages démontre que cette implantation crée de nombreux chevauchements visuels entre les rotors des éoliennes du parc mais aussi des parc et projets existants. Son emprise horizontale est également supérieure à celles des variantes n°2 et n°3.</p>	<p>Cette variante à 12 éoliennes densifie le motif éolien déjà important du fait de la présence des parcs existants. Les interdistances entre les éoliennes sont relativement régulières, ce qui améliore la lisibilité du parc par rapport à la variante n°1. Toutefois, en raison du nombre d'éoliennes (12), les chevauchement visuels entre les rotors restent importants.</p>	<p>Cette variante à 8 éoliennes est moins dense du fait du nombre plus réduit d'éoliennes, ce qui limite les effets de chevauchements visuels très visibles sur les variantes n°1 et n°2. Cette implantation réduit également l'emprise horizontale en raison de la suppression des éoliennes à l'est du parc autorisé des Châteliers.</p>

Les photomontages de comparaison des variantes ainsi que le présent tableau permettent de comparer les différents paramètres et résultats des trois variantes.

Cette démarche de choix de la variante est remis en perspective dans l'étude d'impact au regard des autres enjeux essentiels au projet : énergétique, acoustique, écologique, etc.

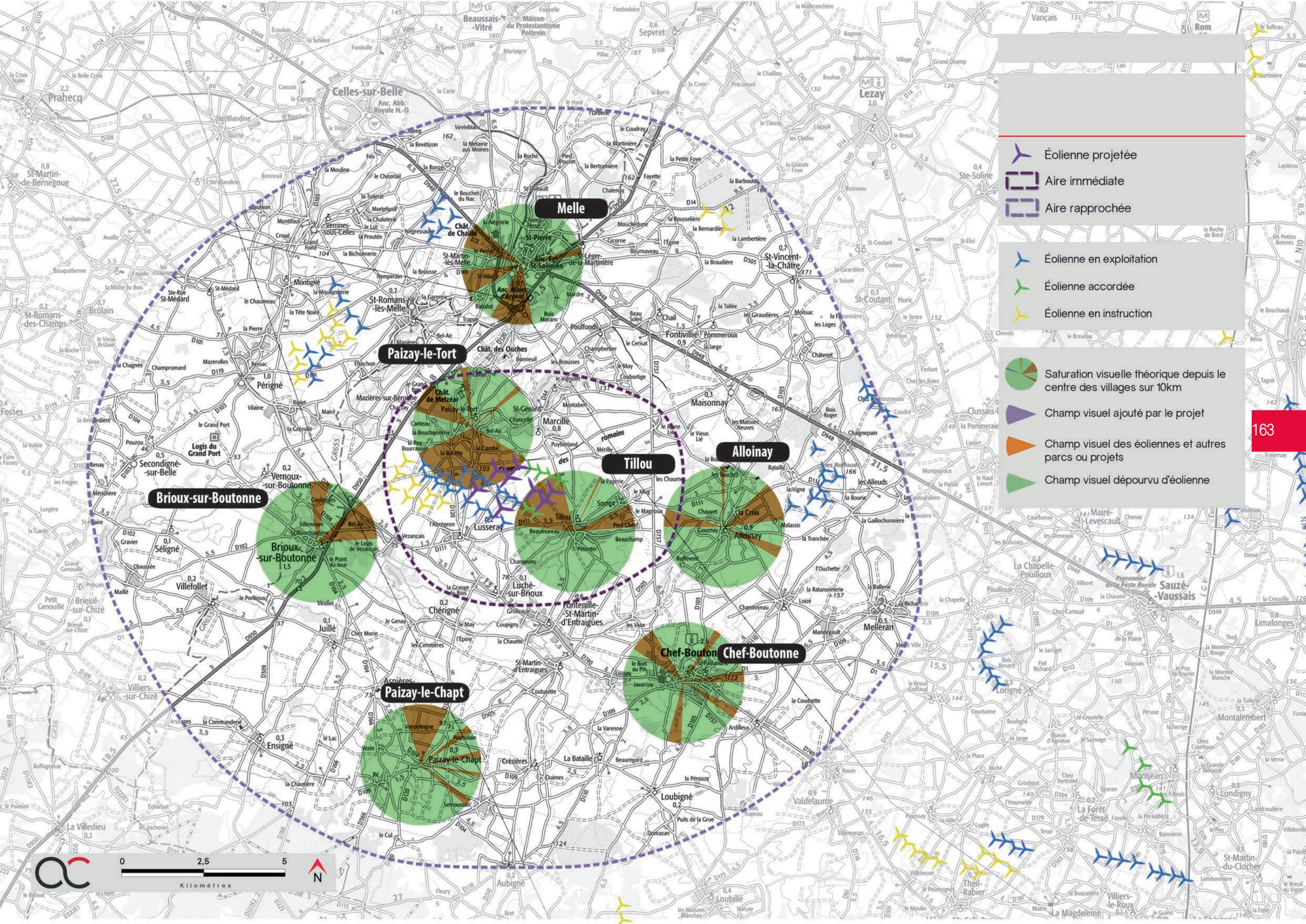
**Au final, c'est la variante n°3 qui a été retenue.**

## E . OCCUPATION HORIZONTALE DU PROJET

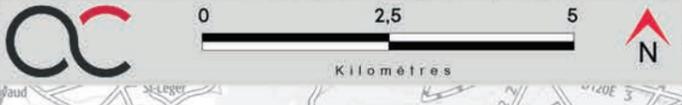
La carte ci-contre met en évidence l'occupation horizontale du motif éolien pour différents bourgs à proximité du projet avec l'implantation finale du projet des Genêts.

La carte de l'occupation horizontale maximale a démontré qu'une implantation maximisante augmenterait de quelques degrés l'occupation horizontale du projet depuis les principaux bourgs à proximité. Hors, le présent projet s'inscrit au cœur d'un pôle éolien existant et la carte ci-contre montre que la variante sélectionnée ne crée aucune occupation horizontale supplémentaire depuis les bourgs proches. Ce projet s'inscrit en densification des parcs existants, autorisés et instruits de Lusseray-Paizay-le-Tort, de Tourette 1 et 2 et du Fourris, évitant ainsi tout effet de mitage.

Une analyse plus détaillée de l'occupation visuelle du projet est présente à la suite des photomontages pour les bourgs de Lusseray, Paizay-le-Tort, St-Génard, Sompt et Tillou.



-  Éolienne projetée
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Éolienne en exploitation
-  Éolienne accordée
-  Éolienne en instruction
-  Saturation visuelle théorique depuis le centre des villages sur 10km
-  Champ visuel ajouté par le projet
-  Champ visuel des éoliennes et autres parcs ou projets
-  Champ visuel dépourvu d'éolienne





# IMPACTS PAYSAGERS

# PARTIE 3

Perception depuis la lisière du Bois de la Garde près de Chail